



# COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

## Du 2 octobre 2014

### Déclaration préalable

Mesdames les ministres, monsieur le secrétaire d'État, monsieur le secrétaire général, mesdames, messieurs

Tout d'abord quelques mots pour saluer le départ quelque peu précipité et inattendu de Monsieur Mazauric dont nous avons pu apprécier dans cette instance les qualités, le sérieux et la considération pour nos expressions et questionnements.

Un nouveau secrétaire général arrive et nous lui souhaitons la bienvenue ; nous espérons qu'il réussira à développer le dialogue social bien au-delà de cette seule instance et qu'enfin les mots : négociation, concertation, information, représentativité prendront tout leur sens.

Ce n'est pas la première fois que nous vous rencontrons, madame la ministre Sylvia Pinel. Vous nous avez reçus en bilatérale, le 12 mai. Ce rendez-vous a été l'occasion pour nous d'évoquer avec vous, la politique du logement et les difficultés actuelles des services de votre ministère suite à l'abandon de l'application du droit des sols et de l'ATESAT, après l'ingénierie publique concurrentielle.

Je vous confirme l'importance de cette rencontre en bilatérale pour notre organisation syndicale. La question du dialogue social semble d'autant plus vitale que notre ministère vit une période de changements importants qui nécessitent d'être accompagnés avec une implication personnelle de votre part.

Nous souhaitons également vous rencontrer, monsieur le secrétaire d'état aux transports. D'autant plus que des dossiers urgents que vous allez traiter, notamment le canal Seine Nord Europe concerne VNF et que le plan de relance autoroutier impacte nos DIR.

Madame la ministre, Ségolène Royal,

Dès votre prise de fonction la CFDT vous a sollicitée pour une audience. Dans un courrier en date du 5 juin, votre cabinet indiquait un agenda surchargé et nous orientait vers votre conseiller social.

Puis le même jour, sur le perron de votre ministère vous nous assuriez qu'après le 18 juin, date de la présentation en conseil des ministres de votre proposition de loi sur la transition énergétique, vous retrouveriez des capacités pour de telles rencontres. En effet nous étions reçus le 5 juin, par votre directrice de cabinet en présence de votre conseiller social et du DRH.

Toutes ces péripéties participent de notre forte exaspération à votre endroit.

Pour la première fois, plus de six mois après votre prise de fonction, madame la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, vous n'avez toujours pas trouvé le temps de rencontrer les 5 organisations syndicales représentatives de votre ministère.

Les organisations syndicales ont, et la CFDT en particulier, des questions, des expressions revendicatives à porter, des réponses et des éclairages à entendre afin que le dialogue social, dans ce gros temps de fortes contraintes ne soit pas un vain mot et qu'il ne se limite pas à un exercice de communication imposé lors d'une présentation budgétaire que nous découvrirons sans capacités de débats et d'échanges.

Quel message adressez-vous à votre personnel en matière de dialogue social ?

Depuis de nombreuses années, notre organisation porte la ferme volonté de sortir d'un dialogue social trop souvent formel, comme celui d'aujourd'hui en formation CTM. Ainsi, nous avons proposé d'établir un protocole d'accord sur la rénovation du dialogue social applicable à l'ensemble de nos ministères, d'en négocier les thèmes comme les méthodes de travail et le calendrier. Sur ce sujet, votre administration ne semble pas prête à s'inscrire dans une négociation. La question des missions et des moyens est posée. La réponse se décline sans perspectives et avec seul horizon, des suppressions d'emplois, des baisses de moyens. Pourtant, ce cadre de dialogue serait l'occasion d'évoquer les évaluations engagées en matière de politiques publiques (après les RGPP et autres MAP) ?

Quelles missions vont cette fois disparaître ? Dans quels domaines : les infrastructures, le maritime, l'eau, la transition énergétique et écologique, le logement, les territoires, l'environnement ? Que connaissent vos personnels de la transition énergétique ? En sont-ils des acteurs ? Quels impacts de cette loi sur nos services ? Quelles utilisations des compétences des personnels ? Quelles évolutions de nos missions ?

Sur la situation de l'emploi, sur l'organisation des services, le changement de président en 2012 et celui des ministres des gouvernements successifs n'ont rien changé ou très peu. L'importance des questions environnementales est là mais la désespérance gagne et les personnels comme leur hiérarchie n'y croient plus.

L'angoisse des agents sur leur avenir professionnel est grande, Monsieur le secrétaire général sait de quoi nous parlons. Il a conduit l'audit sur la prise en charge et la mise en œuvre de la RGPP à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Les vérités écrites sur la précédente gouvernance et des réformes menées à la hussarde sans concertation, sans respect n'ont pas été mises en pratique. Aujourd'hui que penser des discussions sur la revue des missions en pleine campagne électorale dans les fonctions publiques ? Notre première observation sur le projet de budget 2015, ce sont de nouvelles suppressions d'emplois de l'ordre de 834 emplois si l'on additionne les suppressions de nos ministères et plus de 1500 si nous regardons les plafonds d'emplois. Où est la réalité ? Quels impacts sur nos établissements publics et opérateurs en grandes difficultés budgétaires (Voies navigables de France, ADEME, ONEMA, ONCFS, IFSTTAR, CEREMA, Agences de l'eau, Météo-France, IGN...). Ainsi lors de discussions sur l'action sociale en Rhône Alpes les représentants des personnels ont appris que le budget consacré aux subventions repas ne permettrait pas de clore l'année 2014. Il manquerait de l'ordre de 300 000€ : Comment fait-on ? Les personnels de Météo-France voient deux de leurs mesures sociales 2013 incompréhensiblement bloquées, tandis que celles pour 2014 sont au point mort.

Que penser de la remise en cause de la protection sociale complémentaire gagnée par les personnels des agences de l'eau dans un moment où un accord interprofessionnel acte son extension aux salariés du privé ?

Pourquoi cette attente sans fin de la sortie des textes sur la prime de redéploiement des compétences à la DGAC alors qu'il s'agit d'une mesure d'accompagnement de restructurations déjà en cours ?

Nous souhaitons savoir, Mme la Ministre, lors d'une rencontre en bilatérale que nous attendons toujours, ce que vous voulez faire de votre grand ministère et des conséquences de vos orientations sur les personnels et la conduite de vos services. Quelle est votre feuille de route ?

Vous avez porté haut et fort à une époque un nouveau concept de démocratie participative mais depuis avril, les organisations syndicales de votre ministère vous interpellent pour être simplement entendues et rien ne se passe. Le signal donné, Madame la Ministre, n'en est que plus clair : vous n'en avez rien à faire des syndicats et des représentants des personnels de votre ministère et de ses établissements publics.

Pour la CFDT, dans ces temps budgétaires difficiles, de choix dans les priorités ministérielles (éducation, justice, police), nos ministres et secrétaire d'état doivent avoir une forte exigence de discussions et de négociations avec les représentants du Personnel.

Mesdames les ministres, monsieur le secrétaire d'état, je vous remercie de votre attention.